

Dialogue social dans la Fonction publique les revendications de la CFDT

Le gouvernement lance un chantier de concertations visant à élaborer un « *nouveau contrat social avec les agents publics* » articulé autour de quatre axes. Le premier d'entre eux porte sur un « *dialogue social plus fluide et recentré sur les enjeux les plus importants dans une philosophie similaire à celle de la loi Travail* ».

Pour la CFDT, si une philosophie du dialogue social existe dans la Fonction publique, c'est celle issue des accords majoritaires de Bercy sur la rénovation du dialogue social de 2008. Ces accords ont été traduits par la loi de 2010, intégrée dans la loi statutaire de 1983.

Les propositions de la CFDT

La CFDT demande :

- un bilan partagé des accords fonctions publiques **avant** d'envisager toute évolution,
- une réduction du nombre de siège au Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) pour légitimer la représentativité,
- des **CCP partout** pour tous les contractuels,
- un lien plus étroit entre les comités techniques (CT) et les CHSCT. La CFDT exige le maintien et la généralisation d'une instance dédiée aux conditions de travail.

La CFDT **s'oppose à la suppression des CAP** mais est prête à travailler à une évolution de leurs compétences dans l'intérêt des agents.

La règle des accords majoritaires :

Aujourd'hui un accord est valide s'il est signé par une ou plusieurs organisations syndicales de fonctionnaires ayant recueilli au moins 50 % des suffrages exprimés.

La CFDT s'opposera à la mise en cause de la règle des **accords majoritaires**. Elle demandera l'ouverture d'une réflexion sur des modalités de prise en compte des concertations ne débouchant pas sur un accord.

Le dialogue social nécessite des moyens

La base de calcul de la représentativité doit rester le **comité technique**, instance désignée par les votes de toute la **communauté de travail**, indépendamment du statut (fonctionnaire ou contractuel) des électeurs.

La CFDT s'opposera à la baisse des moyens syndicaux car un dialogue social respectueux des agents nécessite des **moyens suffisants** pour les représenter.

Pour un dialogue social de proximité

La CFDT revendique :

- davantage de place accordée au dialogue social de proximité, mais pas à n'importe quelles conditions,
- l'ouverture d'espaces d'expression des agents visant à l'amélioration de l'organisation collective du travail qui est au cœur de la qualité de vie au travail,
- la mise en œuvre d'un droit pour la moitié des représentants du personnel au CT de solliciter l'inscription à l'ordre du jour d'un débat sur l'organisation d'un service.